



Facture abusive suite à devis.

Par **Lauret Errera**, le **11/01/2010** à **11:06**

Bonjour,

Je souhaitais faire réparer mon scooter de marque Vespa, chez le concessionnaire. J'avais, précédemment, eu de désagréables surprises. Cependant, cette marque n'est pas très courante et il y a peu de vendeurs et de réparateurs.

Cette fois-ci, je décide donc de téléphoner avant de faire effectuer la réparation. Le prix annoncé pour ce type de réparation est compris entre 80 et 100 euros. Je décide donc de faire effectuer les travaux.

Finalement, et une fois de plus la facture est le double. Ils ont décidé, de changer une pièce... sans me demander. Ils ont évidemment, mes contacts, car, je les avais prévenu de me tenir informé s'il y avait quoi que ce soit.

Cette fois-ci, ils ont prétextés un changement de moyeu, la fois précédente une batterie... Les factures sont, systématiquement, beaucoup plus élevées, dû à des changement de pièces non demandé.

Il ne s'agit pas de montant très élevés et je peux tout à fait payer ces factures. Je trouve juste cette pratique abusive et je ne voudrais pas laisser passer une troisième fois. Que me conseillez-vous ?

Merci pour votre réponse.

Bien cordialement

Laurent Errera